



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/20
3 mai 2020

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-cinquième réunion
Montréal, 25 – 29 mai 2020
Reportée: 19 – 22 juillet 2020*

PROPOSITION DE PROJET: BRUNEI DARUSSALAM

Le présent document contient les observations et recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet ci-après:

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination de HCFC (phase I, quatrième tranche) PNUÉ et PNUD

* A cause du coronavirus (COVID-19)

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
BRUNEI DARUSSALAM

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE CONTRÔLE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I)	PNUD, PNUE (principale)	66 ^e	35% d'ici 2020

(II) DONNÉES LES PLUS RÉCENTES VISÉES À L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année: 2018	3,37 (tonnes PAO)
---	-------------	-------------------

(III) DONNÉES SECTORIELLES LES PLUS RÉCENTES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année: 2019	
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de traitement	Utilisation en labo	Consommation sectorielle totale
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					3,33				3,33

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Base de référence pour 2009 - 2010:	6,1	Point de départ pour des réductions durables combinées:	6,1
CONSOMMATION ADMISSIBLE AUX FINS DE FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée:	2,1	Solde:	3,9

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2020	
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)		0,17
	Financement (\$US)		28 815
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)		0,04
	Financement (\$US)		7 194

(VI) DONNÉES SUR LE PROJET			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal (tonnes PAO)			n/d	6,10	6,10	5,49	5,49	5,49	5,49	5,49	3,96	n/d
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)			n/d	6,10	6,10	5,49	5,49	5,49	5,49	5,49	3,96	n/d
Financement convenu (\$US)	PNUD	Coûts du projet	52 800	0	0	39 600	0	0	33 000	0	6 600	132 000
		Coûts d'appui	4 752	0	0	3 564	0	0	2 970	0	594	11 880
	PNUE	Coûts du projet	123 000	0	0	27 500	0	0	7 000	0	25 500	183 000
		Coûts d'appui	15 990	0	0	3 575	0	0	910	0	3 315	23 790
Fonds approuvés par l'ExCom (\$US)	Coûts du projet		175 800	0	0	67 100	0	0	40 000	0	0	282 900
	Coûts d'appui		20 742	0	0	7 139	0	0	3 880	0	0	31 761
Total des fonds demandés aux fins d'approbation à la présente réunion (\$US)	Coûts du projet		0	0	0	0	0	0	0	0	32 100	32 100
	Coûts d'appui		0	0	0	0	0	0	0	0	3 909	3 909

Recommandation du Secrétariat:	Pour approbation globale
---------------------------------------	--------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le PNUE, en sa qualité d'agence d'exécution principale, a soumis au nom du gouvernement du Brunei Darussalam, une demande de financement pour la quatrième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un coût total de 36 009 \$US, soit 25 500 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 3 315 \$US pour le PNUE et 6 600 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 594 \$US pour le PNUD¹. La soumission comprenait un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la troisième tranche, ainsi que le plan de mise en œuvre pour la période 2020 à 2021.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Dans le rapport de mise en œuvre du programme de pays, le Gouvernement du Brunei Darussalam a indiqué une consommation de 3,33 tonnes PAO de HCFC en 2019, soit 46 pour cent de moins que la base de référence des HCFC aux fins de conformité. Le Tableau 1 montre la consommation de HCFC pour la période 2015-2019.

Tableau 1. Consommation de HCFC au Brunei Darussalam (données de l'Article 7 pour 2015-2019)

HCFC-22	2015	2016	2017	2018	2019*	Référence
Tonnes métriques	64,89	68,13	62,69	61,34	60,52	110,91
Tonnes PAO	3,57	3,75	3,45	3,37	3,33	6,1

*Données du programme de pays.

3. Dans le secteur de l'entretien, le Brunei Darussalam ne consomme que du HCFC-22. La hausse de la consommation entre 2015 et 2016 est attribuée à un grand importateur qui n'avait pas importé de HCFC en 2015, mais qui en avait importé en 2016. Depuis lors, la réduction de la consommation de HCFC s'explique par les réductions annuelles des quotas d'importation établis par le gouvernement, l'application stricte du système d'octroi de licences, les activités exécutées au titre de la phase 1 PGEH, notamment la formation de techniciens aux bonnes pratiques d'entretien, l'assistance technique offerte dans le secteur de l'entretien en réfrigération et la sensibilisation aux produits de remplacement aux HCFC. En outre, l'introduction de matériel sans HCFC sur le marché local a permis de réduire la consommation de HCFC-22.

Rapport de mise en œuvre du programme de pays (PP)

4. Le Gouvernement du Brunei Darussalam a communiqué, dans le rapport de mise en œuvre du PP de 2018, des données sur la consommation sectorielle de HCFC qui sont conformes aux données communiquées en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal.

Rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

5. Les recommandations figurant dans le rapport de vérification de la consommation de HCFC pour 2013-2017,² sont en cours d'exécution, à savoir renforcer le système d'octroi de licences et les procédures d'enregistrement des données, et améliorer les communications avec les services de douanes et intensifier leur formation. La surveillance des importations et exportations des SAO se poursuit grâce à un système électronique géré par le Département de l'Environnement, des Parcs et des Loisirs (DEPR). Les quotas expirent à la fin de chaque année, et les importateurs doivent soumettre des rapports a posteriori, incluant des pièces justificatives sur les importations de l'année précédente. Une formation est fournie aux

¹D'après la lettre du 11 mars 2020 du Directeur du Département de l'Environnement, des Parcs et des Loisirs du Brunei Darussalam, adressée au PNUE.

² Le rapport de vérification a été soumis à la 82^e réunion en même temps que la troisième tranche de la phase I du PGEH (UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/42).

importateurs et aux courtiers en douane, pour qu'ils améliorent leurs déclarations, et les informations sont vérifiées par recoupement avec les douanes de façon régulière. Le Gouvernement a également appliqué depuis 2013 des mesures obligatoires d'inspection et d'étiquetage des conteneurs de HCFC-22.

6. Le règlement régissant le contrôle des importations et exportations de HFC en vertu d'un amendement de la Loi douanière d'interdiction et de limitation des SAO sera appliquée dès qu'elle sera publiée dans la Gazette. Les importations de frigorigènes inflammables à faible potentiel de réchauffement planétaire (PRP) (comme par exemple le HFC-32 et le R-290) ne sont pas autorisées en raison des risques de sécurité. Le DEPR est en liaison avec le Département de la lutte contre l'incendie et du sauvetage, ainsi que le Département des services mécaniques et électriques, afin de déterminer l'autorité d'octroi de licences pour l'importation, l'entreposage, le transport et l'utilisation de frigorigènes inflammables, qui relèvent du Décret sur la sécurité incendie de 2016. Il a été convenu que le DEPR gèrera l'octroi de permis et la surveillance des frigorigènes inflammables, comme pour les autres frigorigènes gazeux, dans le cadre du système de permis.

7. Le recours à des équipements à base de HCFC est interdit dans tous les appels d'offres du gouvernement. Le DEPR est en consultation avec le Département royal des douanes et accises (Département des douanes) concernant l'interdiction éventuelle des importations de matériel de réfrigération et de climatisation (R&C) à base de HCFC en vertu de la Loi douanière = Décret (amendé) de 2006 sur l'interdiction et la restriction des importations et exportations.

8. Le Département des douanes a inclus dans son syllabus de formation le système d'octroi de licences concernant les SAO. Aucun atelier de formation n'a été prévu durant la troisième tranche; par contre, le Département des douanes a poursuivi la formation de son personnel sur des questions liées au Protocole de Montréal.

9. Le Gouvernement a confirmé que le système de licences et de quotas inclut des SAO qui ont déjà été éliminées, et pour lesquelles aucune licence n'a été octroyée, ni de quota, puisqu'elles sont réglementées. L'inspection des étiquettes des bouteilles de HCFC est devenue obligatoire pour prévenir les frigorigènes mal étiquetés ou de contrebande. Il n'y a eu aucun cas d'importation illégale de SAO éliminées. Le Gouvernement n'a pas connaissance d'utilisation de SAO éliminées sur les marchés locaux, ni de dépôts de telles substances.

Secteur de l'entretien en réfrigération

10. Les activités ci-après ont été exécutées:

- (a) Un total de 35 techniciens d'entretien ont été formés dans le cadre de deux ateliers de formation sur les procédures d'installation et de réparation ainsi que sur les bonnes pratiques en réfrigération; sept instructeurs principaux ont été formés à la sécurité de manipulation de frigorigènes à base de FC-32, et deux instructeurs ont suivi une session de formation au R-290 tenue à Guangzhou, en Chine. Le PNUE a appuyé le Gouvernement en fournissant des outils d'information sur des frigorigènes de remplacement afin de sensibiliser davantage les principaux acteurs dans le pays; et
- (b) Dix séries de matériel de récupération ont été acquises pour le programme de récupération, de recyclage et de réutilisation, dont cinq ont été distribuées à certaines entreprises de R&C sélectionnées, à l'issue de la formation aux bonnes pratiques durant le premier semestre de 2019, et les cinq autres seront distribuées en 2020; un accord a été signé pour l'établissement d'un centre de récupération.

11. Le programme pilote d'incitation visant le remplacement de 30 climatiseurs résidentiels à base de HCFC-22 et de cinq unités de R&C commerciales a été retardé, en raison de la restriction des importations de HFC-32 pour des raisons de sécurité; le Gouvernement avait donc demandé, par

l'intermédiaire du PNUD, que les fonds alloués au programme d'incitation (29 903 \$US), soient réattribués à l'acquisition d'équipements et d'outils pour le centre principal de formation à la réfrigération (IBTE), aux fins de la formation à la sécurité des technologies de remplacement.

Groupe de mise en œuvre et de surveillance de projets (PMU)

12. Le PGEH est administré par l'intermédiaire de l'Unité nationale de l'ozone (UNO), qui coordonne la planification, l'exécution et la surveillance de toutes les activités durant la phase 1 du PGEH. Un employé placé sous la houlette du chef de l'UNO (agent de l'environnement) et du Directeur du DEPR est chargé de la surveillance quotidienne des activités du PGEH. Le budget pour la surveillance du projet durant la troisième tranche précédemment approuvée a servi uniquement à rémunérer l'employé, conformément à la proposition de projet approuvée de la phase 1 du PGEH.

Taux de décaissement des fonds

13. En mars 2020, sur les 282 900 \$US approuvés jusqu'ici, 239 459 \$US ont été décaissés (147 325 \$US pour le PNUE et 92 134 \$US pour le PNUD), comme l'indique le Tableau 2. Le solde de 43 441 \$US sera décaissé durant la mise en œuvre de la quatrième tranche.

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH pour le Brunei Darussalam (\$US)

Tranche		PNUE	PNUD	Total	Taux de décaissement (%)
Première	Approuvé	123 000	52 800	175 800	100
	Décaissé	122 395	52 800	175 195	
Deuxième	Approuvé	27 500	39 600	67 100	56
	Décaissé	23 907	13 597	37 504	
Troisième	Approuvé	7 000	33 000	40 000	67
	Décaissé	1 023	25 737	26 760	
Total	Approuvé	157 500	125 400	282 900	85
	Décaissé	147 325	92 134	239 459	

Plan de mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

14. Les activités ci-après seront exécutées entre juillet 2020 et décembre 2021:

- (a) Appui pour: finaliser le règlement proposé visant à interdire les climatiseurs à base de HCFC (jusqu'à 2,5 HP) qui sera mis en place d'ici décembre 2021; déterminer l'autorité d'octroi de licences pour les frigorigènes inflammables; poursuivre la mise en place d'exigences d'étiquetage obligatoire des bouteilles de HCFC et inspecter le marché des frigorigènes et des équipements de R&C pour vérifier leur conformité aux exigences d'étiquetage (PNUE) (Aucun fonds n'est requis puisque ces activités font partie du projet de renforcement des institutions);
- (b) Formation de 15 agents de douane et d'agents d'application de la loi aux règlements actuels et nouveaux, et formation de 20 courtiers de douane pour leur apprendre à remplir les formulaires de déclaration (PNUE) (6 000 \$US);
- (c) Formation de 60 techniciens d'entretien aux bonnes pratiques d'entretien et à l'utilisation sécuritaire de frigorigènes inflammables; et identification du mécanisme de certification des techniciens R&C par une autorité compétente (PNUE) (7 000 \$US);
- (d) Acquisition d'un identificateur de frigorigènes pour le centre de récupération, et formation des techniciens administrateurs; acquisition d'outils pour le centre de formation (tels que: détecteur de fuites, pompe à vide, vacuomètre, machine de récupération, cylindre de récupération, outil lokring, manomètre, balance électronique, identificateur de

frigorigènes et accessoires) (PNUD) (6 600 \$US);

- (e) Poursuite des activités de sensibilisation et d'information (déploiement d'outils et de documents d'OzonAction dans les activités du PGEH, préparation de textes expliquant l'interdiction d'équipements à base de HCFC); organisation d'un atelier pour les parties prenantes sur les défis et les leçons tirées de la mise en œuvre de la phase I du PGEH (PNUE) (5 000 \$US); et
- (f) Poursuite de la surveillance des activités du PGEH, avec le concours de consultants (PNUE) (7 500 \$US, uniquement pour couvrir les coûts de personnel).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

15. Le Gouvernement du Brunei Darussalam a déjà établi les quotas d'importation de HCFC pour 2020, soit 3,89 tonnes PAO, ce qui est inférieur au niveau visé dans le Protocole de Montréal Protocol, à savoir 3,96 tonnes PAO.

Secteur de l'entretien en réfrigération

16. En ce qui concerne la mise en œuvre du système de certification obligatoire prévu pour la troisième tranche, le PNUE a indiqué qu'elle n'a pas eu lieu parce que d'autres consultations étaient nécessaires avec les parties intéressées afin de faire avancer le processus de certification. En conséquence, le démarrage de la base de données sur les techniciens formés et certifiés est également reporté. Ces activités seront exécutées durant la dernière tranche.

17. En réponse à une demande d'explications sur la pérennité de la formation des techniciens de la réfrigération et l'utilisation sécuritaire de frigorigènes inflammables, le PNUE a expliqué que le DEPR est en pourparlers avec les parties prenantes afin d'intégrer les bonnes pratiques d'entretien dans les institutions d'enseignement et de formation techniques et professionnels (TVET); le DEPR a également examiné avec l'IBTE (la principale institution nationale de formation, sur la possibilité d'assurer la formation professionnelle dans leur programme ordinaire et d'enseigner les bonnes pratiques dans des ateliers de formation) afin d'inclure des informations sur la manipulation sécuritaire de frigorigènes inflammables dans le programme de formation des techniciens dans le pays. Depuis 2014, la qualification normalisée en vigueur pour les techniciens R&C auprès du Département des services mécaniques et électriques a permis aux techniciens R&C d'assurer l'entretien de climatiseurs sous contrats du Gouvernement.

18. Le PNUE a également expliqué que des ateliers de formation, retardés en raison de la pandémie du COVID-19, devront être terminés en 2020, pour répondre au nombre de techniciens visés qui doivent être formés.

19. Pour ce qui est de la réattribution des fonds du programme pilote d'incitation à l'acquisition d'équipements et d'outils pour l'IBTE, le PNUD a expliqué que l'équipement renforcera la capacité du centre de formation de promouvoir l'installation et l'entretien appropriés des unités de R&C, ainsi que la réduction des fuites de frigorigène; en outre, la qualification des techniciens de R&C pour gérer les technologies de remplacement contribuera à renforcer la confiance des utilisateurs ultimes envers la transition sécuritaire à ces technologies.

20. Le PNUE a indiqué que la phase I du PGEH du Brunei Darussalam sera achevée d'ici le 31 décembre 2021, comme il est indiqué au paragraphe 14 de l'Accord entre le Gouvernement et le Comité exécutif.

Intégration des politiques d'égalité hommes-femmes³

21. Le Secrétariat a note que le Brunei Darussalam s'est engagé à suivre dans toute la mesure du possible les politiques d'égalité hommes-femmes et d'équité afin d'encourager la participation des femmes aux diverses étapes du processus, telles que la planification, l'établissement de politiques et le processus décisionnel, le brainstorming et les activités de consultation, ainsi que la surveillance et l'évaluation. Les femmes seront encouragées à participer aux activités organisées dans le cadre de la quatrième tranche du PGEH, et le DEPR recueillera des données ventilées par sexe, aux fins de rapport.

Pérennité de l'élimination des HCFC

22. Le Gouvernement du Brunei Darussalam a renforcé son système de licences et de quotas en tenant compte des recommandations du rapport de vérification et a mis en œuvre des mesures juridiques strictes pour réglementer l'importation des HCFC, telles que l'étiquetage obligatoire des bouteilles de frigorigènes et l'interdiction éventuelle de l'importation de matériel R&C à base de HCFC à l'avenir. La durabilité de la formation des services de douane est assurée grâce à l'inclusion d'activités de renforcement des capacités d'élimination des HCFC au sein du Département des douanes. La certification formelle des techniciens est à l'étude et sera mise en œuvre d'ici 2021. Par ailleurs, le centre de récupération et la fourniture d'outils contribueront à réduire la demande de HCFC-22. Ces mesures permettront d'assurer la pérennité de l'élimination des HCFC.

Conclusion

23. Le Gouvernement du Brunei Darussalam dispose d'un système opérationnel de licences et de quotas; la consommation de 3,33 tonnes PAO en 2019 était inférieure de 39 pour cent aux niveaux autorisés au titre du Protocole de Montréal et de l'Accord conclu entre le Gouvernement et le Comité exécutif. Le Gouvernement a mis en œuvre les recommandations de la vérification précédente, et les activités menées dans le cadre du PGEH progressent bien. La demande de modifier le programme pilote d'incitation est justifiée, car elle permettra de renforcer davantage la formation de techniciens. Le taux de décaissement des fonds pour la troisième tranche est de 67 pour cent et le taux global de dépense a atteint 85 pour cent.

RECOMMANDATION

24. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I du Plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) du Brunei Darussalam; il recommande en outre l'approbation globale de la quatrième et dernière tranche de la phase I du PGEH pour le Brunei Darussalam, ainsi que le plan d'exécution correspondant de la tranche 2020-2021, aux niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-après:

	Titre du projet	Financement (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	25 000	3 315	PNUE
(b)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	6 600	594	PNUD

³ La Décision 84/92(d) demande aux agences bilatérales et agences d'exécution d'intégrer les politiques opérationnelles d'égalité hommes-femmes dans tout le cycle du projet.